

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 mars 2017 à Lyon

11h02 Ouverture de l'AGO avec les nouveaux statuts qui viennent d'être validés et qui permettent à tous les membres soutiens et professionnels de s'exprimer.

Membres du Conseil d'administration présents :

Marie Marin Présidente

Aline Guille Secrétaire

Chrystel Pérat administratrice, gestion des adhésions

Gilbert Palabaud administrateur

Nathalie Annaloro administratrice, Commissions métier et formation

Membres du Conseil d'administration excusés :

Jacques Marinoni , Vice Président

Isabelle Girolimetto Trésorière

Jean Marc Thomas administrateur , Commission délégation

La présidente fait l'ouverture de séance et re-précise l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Présentation des axes de travail et des objectifs de la fédération,
- Démission de Sylvie Métayer, trésorière et suppléance par Isabelle Girolimetto : validation de l'intégration d'Isabelle Girolimetto
- Appel à candidatures

2016/2017: nous sommes à 10 mois de la fusion, ce fut une période de transition où chacun a dû se découvrir, apprendre à travailler ensemble, ajuster notre manière de communiquer pour se comprendre et avancer ensemble. Chacun a donné beaucoup mais par choix et ce fut un honneur vu les rencontres, les échanges, les doutes parfois aussi mais **c'est aventure humaine magnifique pour tous...**

La présidente présente les comptes que tous les adhérents ont reçus au préalable. Ces comptes s'arrêtent au 31/12/2016.

Le Bilan financier est compliqué car il y a la compta de ex-FFRU intégré sur l'ancien site qui est inaccessible aujourd'hui et celle de ex-LFDR. Virement des fonds (pour 25717,09 euros) de ex-LFDR à sa dissolution sur le compte de LFRU comme cela était prévu dans le protocole de fusion. Solde du compte courant LFRU à fin d'année 2016 d'un montant de 9896,52 euros. 25000 euros ont été mis de côté sur le livret A. A la question du pourquoi d'un adhérent présent quant au

livret A, il a été répondu que ce livret était déjà existant depuis de nombreuses années sans objectif précis ou tout du moins connu. Il permet une réserve, une mutualisation de moyen, permet de monter des projets comme le site internet présenté hier dont le coût est d'environ 16000 euros HT et hors référencement. Le montant est lié au cahier des charges dont l'objectif est de dégager du temps bénévole et d'avoir enfin un outil de travail performant, efficace ainsi qu'une vitrine de la fédération prouvant le sérieux et le professionnalisme de cette dernière. « Ces 25000 euros sont notre trésor de paix » a souligné une adhérente présente.

1138 euros vente de produits dérivés ex-FFRU comme les livrets, les stickers et autres.

Nous avons pu observer des mouvements sur le compte des adhésions et de renouvellements à partir du mois de juin 2016. Grosse campagne de renouvellement en décembre avec gros changements pour tous car ex-LFDR procédait de date à date et ex-FFRU lançait la campagne au mois d'octobre. Dorénavant, le renouvellement se fera automatiquement à partir du 15 décembre jusqu'au 15 janvier .

De juin à décembre 2016 : 87 nouveaux adhérents.

Au 31/12/2016, 98 adhérents avaient déjà renouvelé dont 63 enseignants, 19 Praticiens et 16 Soutiens. LFRU comptait 628 adhérents en cours de renouvellement ou ayant renouvelé. Baisse du nombre total d'adhérents car ex-LFDR offrait gracieusement 1 an d'adhésion à tout nouvel initié sans que ces derniers ne renouvellent au moment de payer et 46 adhérents appartenaient aux 2 fédérations.

Nadine CHAUSSET, secrétaire de ex-FFRU, travaillait environ 20h par mois. Elle a souhaité partir d'où licenciement par rupture conventionnelle en octobre 2016.

Sylvie Metayer s'était portée volontaire lors de la fusion au poste de trésorière puis a démissionné. Isabelle Girolimetto adhérente soutien et élève de Marie a pris le relais pour les comptes.

APPROBATION DES COMPTES CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR :
UNANIMITE

Définitions et gestions des priorités

Pour l'heure, salons, flyers et stickers n'étant pas les priorités tout est resté en stand by. Des devis sont faits néanmoins. Pour ce qui est des salons, rien n'est prêt : pas de banderoles ni flyers. Il nous faut définir une stratégie de communication et recruter quelqu'un qui s'y connaît en communication afin de nous aider à générer des articles, rédiger les flyers... travail qui demande des compétences particulières dans ce domaine. Pour l'heure, seule Marie Marin, Présidente, publie sur Facebook et sur le site au nom de LFRU.

Le LOGO changera annuellement car portant l'année. La validation de la cotisation 2017 entraîne la réception du logo 2017 et le certificat de membre ainsi de suite pour 2018... Le nouveau site permettra grâce à un lien de générer

ce logo depuis la fiche adhérent et sera désactivé si la personne ne renouvelle pas.

Sur les sites des adhérents, il est important que le lien du site LFRU soit ajouté afin qu'il soit de mieux en mieux référencé et de plus en plus visible.

Bilan d'activités

Fusion des deux fichiers adhérents.

Amélioration des procédures comptables avec un bilan plus explicite grâce au logiciel AssoConnect spécialisé dans la comptabilité en ligne des associations.

Travail sur l'analyse des outils existants : site ex-LFDR à comprendre, savoir que garder ou non des deux fédérations au fur et à mesure des cas rencontrés...

Fusion des 2 sites Mise en place d'une culture commune entre ex-LFDR et ex-FFRU

Campagne de renouvellements avec les 2 cohortes d'adhérents (soutien et professionnels) et leurs gestions

Travail sur le logo avec la graphiste

Sondages : un premier concernant la fusion et un second sur les délais

Analyse réglementaire des 2 chartes, des 2 règlements Intérieurs, des 2 statuts pour en faire des nouveaux. Les chartes deviennent des codes de déontologie pour LFRU.

Volet assurances : Vœux à la base d'un contrat groupe pour englober l'assurance dans l'adhésion. AXA a immédiatement dit Ok mais MEDINAT a attiré notre attention car au niveau légal nous serions considérés comme courtier en assurances si nous faisons la promotion de l'assurance et donc nous serions soumis à la législation (ce qui n'est pas du tout la volonté de LFRU). Même l'affichage des tarifs assurances n'est pas légal d'où le fait que nous ayons tout retiré du site, et qu'il n'y aura pas de contrat groupe. Cependant, et pour information Médinat propose des contrats intéressants à des tarifs attractifs.

Préparation des délégations connues des uns méconnues des autres...Jean Marc a fait un travail énorme avec le découpage de la France en étudiant la proximité géographique ainsi que le nombre d'adhérents puisque certaines sont plus denses que d'autres. Au final, 28 délégations (D1 à D28) ont été mises en place dont une reste à formaliser.

Rôle du délégué : il est l'interface de LFRU. Il est sur le terrain en représentant et parlant de LFRU aux adhérents. Il remonte les infos auprès des gens compétents du CA ou des commissions. Il analyse les dossiers de candidatures en échangeant via skype, le téléphone ou de vives voix avec le futur adhérent afin de se rendre compte si la personne correspond ou non à l'éthique LFRU. Il maintient régulièrement ensuite le lien sur le territoire. Il aura un rôle dans la certification. Il nous faudra définir clairement les critères factuels d'évaluation d'un futur adhérent (afin que tous les futurs adhérents soient évalués pareillement) par les délégués qui seront parmi les premiers certifiés fédéraux.

Valorisation du temps de travail des bénévoles : il nous a semblé intéressant de vous faire part du volume de travail effectué par l'équipe constituée de 8+1 personnes à l'heure actuelle et partant sur la base d'1 journée de travail de 7h/jour (dans les grandes lignes puisqu'ayant omis de multiplier certains coefficient par le nombre de personnes et sur la base d'un taux horaire de 1H30 55 euros/3 x 2(=ratio horaire) x nombre d'heures représentées)(voir rapport d'activité)

Soit sur une moyenne basse de 187 jours de temps de travail soit 1309 h donnés bénévolement

Et si nous faisons un rapport au prix d'une séance d'1 heure (55€ /3*2): 47996 €

Valorisation du temps passé par les membres du CA pour LFRU et au minimum : **48000 euros** en très gros...

Validation de l'intégration d'Isabelle GIROLIMETTO à la trésorerie en remplacement de Sylvie METAYER CONTRE 0 POUR **Unanimité**

Clôture et validation à l'unanimité du Rapport d'activité.

Questions d'une adhérente présente

sur les délais...Vérification faite en temps réel, aucune des personnes présentes n'enseigne en 3 niveaux. C'est ou 3 et 4 ou 3+1. Plusieurs choses sont à prendre en compte. Nous avons des règles pour les 1, 2 et 3. Après la fusion, nous avons fait un sondage (un concernant toutes les personnes formées et un concernant les enseignants où seuls 130 enseignants ont répondu pour la partie enseignants, ce qui est très peu. Le résultat de ce sondage est que 53% pratiquent + de 12 mois de délai entre 3 et 4. Nous voulons des règles mais ne sommes en aucun cas figés.

Sur la Formation à distance : comment vérifier ? Chaque adhérent doit être initié en présence comme stipulé dans le dossier d'adhésion. Si le cas se présentait d'un futur adhérent initié à distance (par Renaisens par exemple) il lui serait demandé de se faire initier en présence par un enseignant de son choix avant d'être intégré à la fédération.

Sur Comment le Reiki peut passer pour une pratique sérieuse auprès des instances gouvernementales quand on parle d'une énergie qui se transmet d'une personne physique à une personne physique? Tout est question de terminologie. Nous en avons parlé hier lors de la conférence avec Francis Vendrell notre confrère suisse On ne peut parler d'énergie cosmique...D'où l'importance d'une personne à l'aise dans la rédaction pour employer les mots justes, compréhensibles par tous et traduisant justement les faits.

Il n'y a plus de questions.

Pouvoir est donné à Marie Marin présidente

Grand merci à tous et à toutes d'être présentes aujourd'hui. Grand merci pour cette énergie déployée durant cette matinée. Et place à la

conférence de Frank Arjava Petter.

FIN DE L'Assemblée Générale Ordinaire à 12h45.

La présidente

Marie Marin

La secrétaire

Aline Guille